

SAMSUNG

Du 7 avril au ~~30 juin~~ 2016

THIS IS TV

PROLONGATION
jusqu'au **7 août 2016**

LA GARANTIE D'UNE IMAGE PARFAITE



VOTRE **EXTENSION DE GARANTIE** JUSQU'À

5 ANS

REMBOURSÉE

POUR L'ACHAT SIMULTANÉ
D'UN TV SUHD*

SUHD TV

Quantum dot display

This is TV: C'est LA télévision

*Offre valable sur une sélection de produits, voir modalités en magasin ou sur www.samsung.com/fr/promotions

© 2016 - Samsung Electronics France. CS 2003. 1 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.

RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuel non contractuel. Écran simulé.

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE

« SAMSUNG THIS IS TV* » ?

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour tout achat entre le 07/04/2016 et le 07/08/2016 inclus,

d'un **téléviseur Samsung SUHD JSXXXX ou KSXXXX** de 43 pouces (109 cm) à 65 pouces (165 cm) (ces téléviseurs ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits) **et** d'une extension de garantie portant la durée totale de garantie du produit à 5 ans au maximum, associée à un téléviseur porteur de l'offre,

Samsung vous rembourse le prix effectivement payé au titre de l'extension de garantie, dans la limite de 500 €.

Attention : Les deux achats (téléviseur et extension de garantie associée) doivent être effectués simultanément (c'est-à-dire apparaître sur la même facture).

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération). ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez dans le formulaire de participation en ligne).
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)⁽¹⁾ et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits (par exemple, une vente par lot TV + Extension de garantie).

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT

1. ACHETEZ VOTRE TÉLÉVISEUR ÉLIGIBLE À L'OFFRE ET L'EXTENSION DE GARANTIE ASSOCIÉE

Achetez, entre le 07/04/2016 et le 07/08/2016 inclus, un téléviseur Samsung SUHD éligible à l'offre (voir références ci-dessus), **immédiatement disponible en stock lors de l'achat**, et souscrivez à une extension de garantie associée.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS

- Connectez-vous sur le site** www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre Samsung This is TV*.
- Remplissez le bulletin de participation en ligne.
- Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation.

**Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 69 32 21 14 (appel non surtaxé-du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation internet imprimé** ou votre code de participation hotline reporté sur papier libre si vous ne disposez pas d'imprimante
- Le **code barre original complet et lisible** à 13 chiffres à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention, seul le code barre original du produit concerné est recevable).
- Le **numéro de série original complet et lisible** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date d'achat ainsi que les prix et références respectifs du téléviseur acheté et de l'extension de garantie souscrite.
- La **photocopie de votre extension de garantie** mentionnant la référence du téléviseur Samsung éligible à l'offre.
- Un **RIB/RICE sur lequel apparaissent vos IBAN+ BIC** (ATTENTION, ils sont obligatoires pour se faire rembourser). L'IBAN commence par FR pour la France ou MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 ou 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER⁽²⁾

Envoyez votre dossier, de préférence par recommandé avec accusé de réception (en conservant la preuve de dépôt), **au plus tard le 28/08/2016** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG THIS IS TV / OPÉRATION 19121

CEDEX 3672

99367 PARIS CONCOURS

5. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 28 août 2016 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse : <http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung

⁽¹⁾ Si vous êtes établis en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.

*This is TV : C'est LA télévision

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à : Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - 1 rue Fructidor, CS 2003, 93484 Saint-Ouen Cedex.

Samsung Electronics France SAS, au capital social de 27 000 000€
RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen

SAMSUNG